

**Délibération n°2014-8 en date du 23 janvier 2013
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
procédant à une inscription, des renouvellements d'inscription et à des radiations
au sein du groupe cible
de l'Agence française de lutte contre le dopage**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n°54 rectifiée des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007 portant modalités de transmission et de gestion des informations de localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et de sanctions en cas de manquement,

Sur le rapport du directeur du département des contrôles,

Considérant en premier lieu, qu'il convient d'inclure dans le groupe cible un sportif pratiquant le karaté ;

Considérant en deuxième lieu, que doit être renouvelée l'inscription dans le groupe cible de sportifs pratiquant des sports collectifs tels que le football et le handball et de sportifs pratiquant des sports individuels ;

Considérant enfin, qu'il convient de procéder à la radiation du groupe cible de sportifs qui ne figurent plus sur la liste des sportifs de haut niveau à la suite de l'arrêt de leur carrière.

DÉCIDE :

Article 1^{er}: Est inscrit dans le groupe cible de l'Agence le sportif dont le nom figure en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2: Sont renouvelés dans le groupe cible de l'Agence les sportifs dont les noms figurent en annexe 2 à la présente délibération.

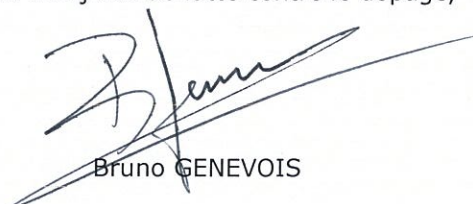
Article 3: Sont radiés du groupe cible les sportifs dont les noms figurent en annexe 3 à la présente délibération.

Article 4: Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n°54 rectifiée, susvisée.

Article 5: La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 23 janvier 2014.

Le Président
de l'Agence française de lutte contre le dopage,


Bruno GENEVOIS

Annexe 1 à la délibération n°2014-8 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage en date du 23 janvier 2014: inscription d'un sportif dans le groupe cible

FEDERATION	CIV.	NOM	PRENOM
KARATE	M.	GAUTIER	ADRIEN

TOTAL 1 sportif

Annexe 2 à la délibération n°2014-8 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage en date du 23 janvier 2014: renouvellements de sportifs inscrits dans le groupe cible

FEDERATION	CIV.	NOM	PRENOM
ATHLETISME	M.	AMDOUNI	MORHAD
ATHLETISME	M.	BARRAS	ROMAIN
ATHLETISME	M.	CARVALHO	FLORIAN
ATHLETISME	M.	DARIEN	GARFIELD
ATHLETISME	M.	DOSSEVI	DAMIEL
ATHLETISME	M.	DOUCOURE	LADJI
ATHLETISME	Mme.	DUARTE	SOPHIE
ATHLETISME	M.	KECHI	HENI
ATHLETISME	M.	KOWAL	YOANN
ATHLETISME	Mme.	LESUEUR	ELOYSE
ATHLETISME	Mme.	MANG	VERONIQUE
ATHLETISME	M.	MEFTAH	ABDELLATIF
ATHLETISME	Mme.	NANA DJIMOU IDA	ANTOINETTE
ATHLETISME	Mme.	SOUMARE	MYRIAM
ATHLETISME	M.	TAMBWE NGOIE	PATRICK
ATHLETISME	M.	THEURI	JAMES KIBOCHA
AVIRON	M.	ANDRODIAS	MATTHIEU
AVIRON	M.	AZOU	JEREMIE
AVIRON	M.	BAROUKH	THOMAS
AVIRON	M.	CHABANET	BENJAMIN
AVIRON	M.	DELAYRE	STANY
AVIRON	M.	MOREAU	FABRICE
AVIRON	M.	MOUTTON	NICOLAS
AVIRON	M.	SOLFORSI	FRANCK
BADMINTON	M.	LEVERDEZ	BRICE
BOXE	M.	CISSOKHO	SOULEYMANE
CYCLISME	M.	ANDRE	SYLVAIN
CYCLISME	Mme.	BIANNIC	AUDE
CYCLISME	M.	BOURGAIN	MICKAEL
CYCLISME	M.	CANAL	FABIEN
CYCLISME	Mme.	CLAIR	SANDIE
CYCLISME	Mme.	CORDON	AUDREY
CYCLISME	Mme.	CUEFF	VIRGINIE

CYCLISME	M.	D'ALMEIDA	MICKAEL
CYCLISME	M.	DUVAL	JULIEN
CYCLISME	Mme.	FERRAND PREVOT	PAULINE
CYCLISME	M.	GODET	DAMIEN
CYCLISME	M.	KNEISKY	MORGAN
CYCLISME	M.	LAFARGUE	QUENTIN
CYCLISME	Mme.	LESUEUR	MELODIE
CYCLISME	M.	MOO CAILLE	MOANA
CYCLISME	M.	MORICE	JULIEN
CYCLISME	M.	PELLUARD	VINCENT
CYCLISME	Mme.	PITEL	EDWIGE
CYCLISME	Mme.	RIVAT	AMELIE
CYCLISME	Mme.	SANCHEZ	CLARA
CYCLISME	M.	SARROU	JORDAN
FOOTBALL	Mme.	ABILY	CAMILLE
FOOTBALL	Mme.	BOULLEAU	LAURE
FOOTBALL	Mme.	DELIE	MARIE- LAURE
FOOTBALL	Mme.	FRANCO	CORINE
FOOTBALL	Mme.	NECIB	LOUISA
FOOTBALL	Mme.	THINEY	GAETANE
GYMNASTIQUE	Mme.	BREVET	MARINE
GYMNASTIQUE	Mme.	DUFURNET	YOUNA
GYMNASTIQUE	M.	MARTINY	SEBASTIEN
GYMNASTIQUE	M.	TOMMASONE	CYRIL
GYMNASTIQUE	Mme.	VALLEZ	JOELLE
HANDBALL	M.	GUILLARD	ROMAIN
HMFAC	M.	ANDRIEUX	SYLVAIN
HMFAC	Mme.	ANDRIEUX	VIRGINIE
HMFAC	M.	AUCOUTURIER	YANN
HMFAC	M.	BARDIS	GIOVANI
HMFAC	Mme.	BONNAMANT	MELANIE
HMFAC	M.	KINGUE MATAM	BERNARDIN
HMFAC	Mme.	LORENTZ	MANON
HMFAC	M.	MATAM MATAM	DAVID HERCULE
HMFAC	M.	TINEBRA	FREDERIC
JUDO	M.	BONVOISIN	JEAN-SEBASTIEN
JUDO	M.	BUFFET	ROMAIN
JUDO	M.	CLERGET	AXEL
JUDO	M.	KORVAL	LOIC
JUDO	M.	LAROSE	DAVID
JUDO	Mme.	LOKO	SARAH
JUDO	M.	MASSIMINO	VINCENT
JUDO	Mme.	MATHE	KETTY
LUTTE	Mme.	BOUBRYEMM	VANESSA

LUTTE	M.	GUENOT	STEEVE
LUTTE	M.	ITAEV	SAID
MONTAGNE ESCALADE	M.	BLANC	DIDIER
MONTAGNE ESCALADE	M.	BON MARDION	WILLIAM
NATATION	M.	PANNIER	ANTHONY
PENTATHLON	M.	PATTE	CHRISTOPHER
SQUASH	M.	BALBO	JULIEN
TAEKWONDO	Mme.	EPANGUE	GWLADYS
TENNIS	Mme.	JOHANSSON	MATHILDE
TENNIS	M.	MANNARINO	ADRIAN
TENNIS	Mme.	RAZZANO	VIRGINIE
TRIATHLON	Mme.	MOREL	CHARLOTTE

TOTAL

89 sportifs

Annexe 3 à la délibération n°2014-8 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage en date du 23 janvier 2014: radiations de sportifs inscrits dans le groupe cible

FEDERATION	CIV.	NOM	PRENOM
ATHLETISME	M.	BAKHTACHE	ABDELKADER
ATHLETISME	Mme.	GUEGAN	ELODIE
CYCLISME	Mme.	LE CORGUILLE	LAETITIA
NATATION	Mme.	MONGEL	AUORE

TOTAL

4 sportifs